



Non remboursement du vendeur suite à rétractation

Par Brazen

Bonjour,

J'ai commandé un produit sur le site internet xxxxxx (<https://xxxxxx/>) pour un montant total de 785?. Avant même que ce produit ne me soit livré, j'ai informé le vendeur que je souhaitais user de mon droit de rétractation et être remboursé de la commande.

Le colis a finalement été retourné chez xxxxxx le 29/11 (confirmation reçue par le transporteur xxxxxx).

De plus, le support client de chez xxxxxx m'a affirmé le 27/11 par mail que j'allais être remboursé sous 1-3 jours ouvré.

Cependant, à ce jour je n'ai reçu aucun remboursement et le support client du vendeur ne me répond plus.

Quelle instance dois-je saisir afin d'obtenir mon remboursement svp ?

Merci par avance

Par AGeorges

Bonjour Brazen,

Retour le 29/11 ...

Un peu de délai pour contrôler le retour ...

disons 30/11 et 01/12

Et un peu de délai pour rembourser

disons 02.12

Et un weekend

disons 03 et 04/12

Remboursement raisonnable Lundi ou Mardi prochain

N'êtes-vous pas un peu impatient ?

Par Brazen

Bonjour, il est clair que je vais attendre encore un peu, mais je préfère prendre les devants au cas où et savoir comment agir si besoin.

Je tourne donc ma question différemment : si la situation perdure dans le temps, quels recours ai-je à ma disposition pour obtenir mon remboursement svp ?

Merci par avance pour votre aide !

Par janus2

Bonjour,

Vendeur situé à l'étranger hors UE, bien peu de recours...

Par yapasdequoi

Bonjour

Il faut relire les CGV du site. La loi française ou européenne ne vous aidera pas si le site n'en dépend pas.